

COLLECTION BANG - FAÏ LAO - ISSARA
publiée sous la direction de
Thao Katay, Membre du Gouvernement Lao - Issara

*La véritable amitié
franco-lao ne peut naître
que de la mort du colo-
nialisme français.*

Chauvet

**LES ASPIRATIONS DU PEUPLE LAO
OU
LES REVENDICATIONS DES LAO - ISSARA**



EDITIONS LAO-ISSARA

(Ed. due à l'obligeance de Mr. Thao Mok Phoumisavarn)

EB. 94. 25



94221

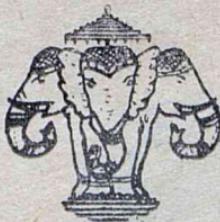
610469

COLLECTION BANG - FAÏ LAO - ISSARA
publiée sous la direction de
Thao Katay, Membre du Gouvernement Lao - Issara

*La véritable amitié
franco-lao ne peut naître
que de la mort du colo-
nialisme français.*

Thao Katay

**LES ASPIRATIONS DU PEUPLE LAO
OU
LES REVENDICATIONS DES LAO - ISSARA**



EDITIONS LAO-ISSARA

(Ed. due à l'obligeance de Mr. Thao Mok Phoumisavarn)

Barcode : 1902962790

21591

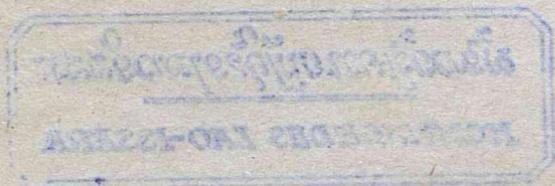
A notre compatriote Thao Mok Phoumisavarn,
Président du Comité de Lao Emigrés à Moukda-
hane, qui a pris à sa charge les frais d'impression
de cette petite brochure, nous renouvelons ici nos
sincères et très vifs remerciements.



ສັນບົດລາວນຸ້ມືອສາງລາວ

HOMMAGE DES LAO-ISSARA

A LA MEMOIRE
DE TOUTES LES VICTIMES
DU COLONIALISME FRANÇAIS



SOMMAIRE

Une mise au point nécessaire, par William Rabbit	1
Nos revendications, par Don Sasorith	14
Deux hommes, deux caractères, par Arsène Lapin	19

UNE MISE AU POINT NECESSAIRE

A diverses reprises, notamment par lettre ouverte adressée à M. M. les Président et Membres de l'Assemblée Nationale Lao (de création française) à Vientiane, en Décembre 1947, nous avons fait appel à ce qui reste d'élite au Pays Lao pour une entente, sinon pour une action commune contre le colonialisme français.

Pour rappeler rien que l'essentiel de nos exhortations, nous reproduirons ci-après quelques passages de notre lettre précitée :

“N'acceptez jamais qu'on fasse au Laos une situation amoindrie, indigne de son passé historique. Notre pays a assez d'avoir été relégué par la France, plus d'un demi-siècle durant, au rang de “parent pauvre”. Il ne veut plus faire le “Poil-de-Carotte”, comme a dit si justement un président (français) de notre ancienne Chambre mixte de Commerce

et d'Agriculture. Il veut traiter d'égal à égal tout au moins avec les voisins qui l'entourent. Et si la France ne veut pas nous aider sincèrement et loyalement à réaliser pleinement cette aspiration, nous nous alignerons à nos frères de race ou de religion, pour nous opposer contre toute nouvelle tentative d'exploitation. Mais nous n'admettrons plus jamais que la France impérialiste nous mène en éternels mineurs et qu'elle nous traîne derrière elle comme de vils esclaves, bons seulement pour les corvées et les réquisitions, quand ce n'est pas pour aller mourir pour la défense des intérêts égoïstes de sa finance cosmopolite.

“Les revendications des Lao-Issara, vous ne les ignorez pas non plus. Elles ont été clairement exposées tant dans la note que le Gouvernement provisoire du Laos libre et indépendant a adressée aux Puissances alliées (1), que dans les nombreuses études ou mémoires que nous avons publiés ou diffusés

(1) Cf. Contribution à l'Histoire du Mouvement d'Indépendance Nationale Lao, par Thao Katay, aux mêmes Lao-Issara, p. 183.

jusqu'ici sous forme de tracts. Elles tendent simplement à faire de ce qui reste du vieux pays lao un Etat politiquement et économiquement viable, une Nation qui se sente chez elle, un Peuple qui ne soit pas trop diminué par rapport à ceux des pays qui l'entourent.

“Ainsi que nous l'avons écrit dans notre lettre ouverte au Gouvernement Lao de Vientiane, ces revendications n'ont rien de prétentieux, ni d'excessif. Elles correspondent aux aspirations profondes du Peuple Lao comme à celles de tous les peuples de la terre placés sous la domination des puissances d'Occident.

“Nous ne doutons pas qu'elles ne reçoivent votre approbation intime.

“Si vous arrivez à les faire admettre et à les faire accepter au Gouvernement Français par la voie pacifique qui est vôtre, ce sera votre gloire, comme ce sera notre gloire à nous si nous parvenons à les faire aboutir, à les réaliser par notre lutte armée et par l'action diplomatique qui est nôtre.

“Certes, le mieux serait de pouvoir unir et conjuguer nos deux efforts. La chose est difficile, mais non impossible. Quoi qu'il en soit, pourquoi ne tenterions-nous pas, pour

commencer, de coordonner nos deux programmes d'action ?

“Les occasions que nous avons de nous voir sont rares, mais elles ne manquent pas absolument. Il ne tient d'ailleurs qu'à vous, à votre courage et à votre patriotisme de les multiplier. Mais chaque fois qu'il vous est donné de faire un petit tour de ce côté-ci du Mékong frontière, au lieu de passer votre temps, comme l'ont fait dernièrement quelques-uns d'entre vous, à pousser vos parents ou amis à rentrer, c'est-à-dire à lâcher, à trahir leurs camarades de lutte, en un mot à affaiblir le bloc des Lao-Issara — ce qui n'est guère dans votre intérêt bien compris — profitez-en pour prendre contact avec nos chefs, nos dirigeants, avec les présidents de nos Samakhom Lao Ophagnob (2). Discutez fraternellement avec eux les grands problèmes intéressant l'avenir du Pays Lao et du Peuple Lao. Essayez de trouver ensemble les solutions les plus propres à assurer cet avenir et à le rendre meilleur.

“Pour les hommes de bonne foi, pour

(2) Comités de Lao Emigrés.

les patriotes sincères, ces solutions, tout au moins dans leur principe et dans leur essence, ne peuvent pas être différentes. Fils d'une même patrie, animés d'un même idéal, poursuivant un même but, nous sommes tout faits pour nous entendre. Pour peu que nous fassions preuve de bonne volonté de part et d'autre, nous nous entendrons certainement.

"Et c'est précisément à une entente cordiale, fraternelle que nous vous convions pour le plus grand bien de notre cher Pays Lao . ."

Depuis, plusieurs contacts ont eu lieu entre des Lao-Issara et des fonctionnaires lao restés sous la domination française.

De l'examen des comptes-rendus que nous avons reçus au sujet de la plupart de ces entrevues, il ressort que certains compatriotes demeurés sur la rive gauche du Mékong se sont singulièrement mépris sur nos intentions.

Nous ne parlons pas de ces "valets de l'impérialisme français", tels les Thao Ngôn et les Thao Nith (il faut bien finir par les nommer), qui, pour les pousser à rentrer, sont venus affirmer à leurs parents et amis émigrés que le Laos ayant déjà obtenu son

indépendance, la lutte des Lao-Issara n'avait plus de raison d'être, et que leur devoir à tous était de rentrer pour travailler à la libre évolution du pays.

La stupidité de ces valets n'a d'égal que leur bassesse. Avoir l'effronterie de dire qu'ils sont libres et indépendants, alors qu'à chacune de leurs entrevues avec les nôtres, ils étaient accompagnés et surveillés par des agents français qui ne les lâchaient pas d'une semelle !

Il nous a été rapporté que le Conseiller provincial adjoint de V...., las d'assister à un tel débordement d'insanité et de sottise de la part de ces tristes larbins, s'était cru devoir y mettre un frein. Pris à témoin par le Président du Comité de Lao Emigrés de N..., Mr. V... eut le courage et l'honnêteté de déclarer que "la France ne pourrait statuer sur le sort du Laos qu'après le règlement de la question vietnamienne". A ce Français courageux et honnête, tisons sincèrement notre chapeau !

Il n'en demeure pas moins que certains de nos hauts fonctionnaires de V..., dont quelques nouvelles Excellences, croient qu'en

cherchant à nous rapprocher d'eux, nous voulons leur demander de nous raccommoder avec les colonialistes français du Laos.

Que ces esprits bornés veuillent bien relire nos tracts et nos brochures de propagande, notamment nos "Quatre lettres ouvertes"! (3).

Jamais, nous n'avons demandé aux compatriotes restés au pays autre chose qu'une entente CONTRE le colonialisme français.

Il importe, en effet, que la France sache que, à l'exception de quelques traîtres stipendiés par l'or des impérialistes français, le Peuple Lao tout entier aspire à la liberté et à l'indépendance.

Nous disons bien : la France, et non les colonialistes français, ceux-ci fussent-ils les plus hauts représentants du Gouvernement Français au Laos, ou même en Indochine.

C'est que nous n'avons guère d'illusion à cet égard : d'abord, le colonialisme français n'est que l'instrument, une manifestation de la coalition des grandes puissances d'argent qui ont leur siège en France; ensuite, la ques-

(3) Mêmes Editions Lao-Issara.

tion du Laos, comme celle du Vietnam et du Cambodge, se réglera à Paris, et non à Saigon, encore moins à Vientiane.

La raison en est fort simple : s'ils acceptent de faire partie de l'Union Française, les peuples d'Indochine n'en réclament pas moins leur INDEPENDANCE NATIONALE. Or, la constitution française, en ses dispositions relatives à l'Union Française, réserve à la France seule l'exercice à peu près exclusif des droits de souveraineté nationale enlevés aux Etats membres.

Toutes les concessions que la France sera amenée à nous faire dans le domaine de l'armée, de la diplomatie et de l'économie exigeront par conséquent la révision préalable de la constitution française. C'est ce qui fait traîner en ce moment-ci la ratification des accords préliminaires passés à la Baie d'Along, le 5 Juin dernier, entre le Haut-Commissaire de France Bollaert et le Président du Gouvernement Central Vietnamien (général Nguyen-van-Xuan), et contresignés par l'ex-empereur Bao-Dai (4).

(4) L'Union Française aurait dû faire l'objet

Or, la révision de la constitution n'est pas chose aisée. Dans la situation où se trouve actuellement la France, elle peut provoquer la chute du cabinet ministériel; elle peut aboutir aussi à un profond changement dans la forme du gouvernement français même.

Et puis, qui peut affirmer que, dans le règlement de la question vietnamienne, il n'y a pas d'"anguille sous roche"?

Il n'est pas besoin d'être sorcier pour deviner que les accords Bollaert-Xuân-Baodai

d'une charte spéciale et distincte, librement débattue et adoptée par les peuples intéressés. Au lieu de cela, le général de Gaulle, trop pressé d'affirmer le maintien de la souveraineté française sur toutes les anciennes possessions françaises d'outre-mer, en a fait, unilatéralement, une institution de la IV^e République Française : une institution que la France, à peu près entièrement ruinée par 4 années d'occupation allemande, n'est même pas en mesure d'imposer aux peuples coloniaux par la force des armes.

du 5 Juin 1948 ont été imposés par une grande puissance étrangère en considération du péril communiste. La ratification de ces accords équivaudra donc à une déclaration de guerre contre Hochimin et ses cadres (qu'on prétend être les seuls qui soient réellement communistes dans tout le Vietnam nationaliste). Mais le front démocratique populaire (communistes, socialistes SFIO, etc.), qui représente maintenant une fraction importante au Parlement français, veille. Il permettra difficilement que la France traite avec un autre que le Président Ho qui, à ses yeux, est le seul représentant qualifié du Peuple Vietnamien (5). Le Gouvernement Schumann et

(5) On se rappelle que le Congrès socialiste en France a voté, peu de temps avant les interpellations parlementaires sur les accords Bollaert-Xuân-Baodai du 5 Juin 1948, une motion réclamant l'ouverture de négociations avec le Gouvernement Hochimin. Voir notre brochure : "Y a-t-il une politique française en Indochine?", par Thao Katay, aux mêmes Editions Lao-Issara. Note de la Direction.

la France en sortiront peut-être, une fois de plus, par le moyen d'un nouveau et habile "marchandage". L'avenir nous le dira.

Parmi les ministres que les colonialistes français ont montés à Vientiane pour servir leur cause, quelques-uns ont poussé la veulerie jusqu'à tenir à des émigrés lao le langage suivant :

"Votre Gouvernement Lao-Issara n'arrivera jamais à faire valoir les aspirations du Peuple Lao, parce qu'il n'est reconnu par aucune puissance étrangère (6). Le nôtre a au moins l'appui de la France. Si vous voulez faire aboutir quelque revendication, le mieux pour vous est de rentrer; vous joindrez vos efforts aux nôtres pour la faire admettre aux Français."

Tant de sottise nous confond vraiment !

(6) Ceci n'est d'ailleurs pas tout à fait exact. Le Gouvernement Lao-Issara, s'il n'a encore été reconnu *de jure* par aucune puissance étrangère, peut cependant être considéré comme ayant déjà été reconnu *de facto* par pas mal de pays, avec lesquels il a toujours entretenu d'excellentes relations.

Comment pouvez-vous, Excellences, réclamer contre quelqu'un qui vous a faits ce que vous êtes et qui vous tient étroitement sous sa coupe ? Quand on veut faire cesser les hostilités, quand on veut avoir la paix, on compose, on négocie avec le parti, avec le gouvernement qui lutte, et non pas avec le gouvernement fantoche qu'on a créé soi-même pour servir sa propre cause !

Souvenez-vous, Excellences, du Gouvernement Pétain ! Il était bel et bien reconnu par la puissante Allemagne hitlérienne, par tous les pays qui gravitaient autour de l'axe Rome-Berlin-Tokyo, et même, tout au début, par les Etats-Unis d'Amérique. Cela n'a pas empêché que, dès la victoire des Alliés, il fût remplacé par le général de Gaulle, qui ne représentait même pas un gouvernement d'exil, et Pétain et ses collaborateurs jetés en prison !

Or, le Gouvernement Lao-Issara, s'il faut vous le rappeler, Excellences, a, surtout au regard du droit international, bien d'autres titres que le général de Gaulle. D'abord, il concrétise les aspirations du Peuple Lao et le Mouvement d'Indépendance Nationale Lao;

ensuite, il lutte effectivement contre le retour de la domination française; enfin, il a été régulièrement reconnu par deux fois, en des actes formels et authentiques, par S. M. le Roi du Laos comme étant "le seul gouvernement légal et légitime du Pays Lao".

Tout ceci, la France le sait parfaitement bien. Quand elle aura sincèrement et définitivement renoncé à sa politique d'asservissement et d'exploitation, si elle veut reconquérir l'amitié du Peuple Lao, et remonter dans notre estime après la carence et la honteuse débandade de ses représentants devant l'ennemi japonais, c'est avec le Gouvernement Lao-Issara qu'elle sera obligée de traiter, et non avec un gouvernement qu'elle a monté elle-même et qui ne lui a jamais causé d'autre souci que d'être parfois pour elle une gêne, à cause de sa trop grande docilité et de son inintelligence.

William RABBIT
Lao-Issara

(Le Bang-Faï de la Semaine, n° 60)

NOS REVENDICATIONS

Dans un article intitulé "Une mise au point nécessaire" (bang-fai n° 60), notre ami et collaborateur William Rabbit a de nouveau défini et précisé la position des Lao-Issara et celle de leur Gouvernement vis-à-vis des colonialistes français et du gouvernement pantin que ceux-ci ont monté à Vientiane pour servir leur cause.

Cette mise au point était vraiment nécessaire, car les entrevues qui avaient eu lieu à Thadeua, quelques semaines plus tôt, entre les autorités provinciales françaises et lao de Vientiane et un groupe de Lao-Issara de Nongkhay, avaient révélé que la plupart des colonialistes français, sur la foi de mauvais renseignements fournis par la bande de traîtres inintelligents, bornés et stupides qui est à leur solde, commençaient à croire que nous supportions mal l'exil et qu'il suffirait aux

autorités françaises de nous assurer de toute absence de représailles pour que nous retraversions le Mékhong en masse (1).

En présence de Mr. Vincens, adjoint au Conseiller provincial français de Vientiane, notre courageux camarade Thao Loth, répliquant au nom des Lao-Issara, n'eut, du reste, aucune peine à réfuter les sottes affirmations de l'ancien oupahat Thao Nith, devenu chakhouèng (2) par la grâce des colonialistes

(1) Un semblant d'amnistie fut promulgué peu de temps après, autour duquel les colonisateurs français, comme de coutume, battirent la grosse caisse. Mais ce piège, nous l'avons démasqué à temps. (Lire, aux mêmes Editions Lao-Issara, notre brochure intitulée : "Une amnistie? Fi donc!" par Thao Katay). De sorte que ne s'y sont laissé prendre qu'une petite poignée d'émigrés, presque tous des indésirables qui se sentaient déjà condamnés, pour leur mauvaise conduite, leur indiscipline ou leur malhonnêteté, par le Gouvernement Lao-Issara. — N.D.L.D.

(2) Gouverneur, chef de province.

français et en récompense de ses grandes et petites trahisons, et à confondre ce petit "valet de l'impérialisme français" de son inconséquence et de sa mauvaise foi.

Quant à Mr. Vincens lui-même, les entrevues de Thadeua lui permirent de constater que l'aspiration du Peuple Lao à la liberté et à l'indépendance, qu'expriment et symbolisent la résistance et la lutte des Lao-Issara, n'est pas une fiction, mais une réalité.

Contrairement à ce qu'affirme la propagande française, les Lao-Issara n'ont jamais fait le jeu de personne, ni celui d'aucun parti, ni celui d'aucune puissance étrangère. Tous luttent sincèrement et loyalement pour l'indépendance nationale et contre le retour de la domination française. Aussi est-il profondément ridicule, pour les inciter à cesser la lutte et à rentrer, de venir leur parler d'absence de représailles, de pardon ou d'amnistie, dont ils n'ont cure ! Tant que les revendications légitimes du Peuple Lao n'auront pas été réalisées, nous continuerons notre résistance et notre lutte.

Ces revendications, nous les avons formulées souvent fois en termes nets et formels,

Ne serait-ce que pour montrer que nous sommes demeurés fidèles à notre idéal et qu'en dépit des conditions difficiles dans lesquelles nous luttons, nous n'avons jamais varié dans notre position, nous les rappellerons encore une fois de plus, ces revendications :

1°— L'unité et l'indépendance dans le cadre de l'Union Française.

2°— Une autonomie interne complète (autonomie administrative, judiciaire, financière, économique et monétaire — armée nationale — libre choix par le Gouvernement Lao de ses conseillers techniques).

3°— Une autonomie externe limitée aux pays limitrophes (Chine, Vietnam, Cambodge, Siam et Birmanie).

4°— Une constitution proprement lao, c'est-à-dire élaborée par une assemblée constituante vraiment nationale, sans aucune ingérence de la France ni de l'Union Française.

5°— Une Chambre des représentants du peuple pour l'exercice du pouvoir législatif.

6°— Un gouvernement national démocratique responsable devant la Chambre.

Ces revendications constituent le minimum. Nous ne pensons pas que notre Gouvernement accepterait de transiger à moins.

Certes, le Peuple Lao a encore besoin de l'appui d'une grande nation, mais il ne veut plus de maître. Il ne demande pas mieux qu'à se lier d'amitié, DANS LA LIBERTE ET L'EGALITE, avec le peuple français; mais il se refuse absolument à composer et à traiter avec la bande de colonialistes qui, sous prétexte de venir défendre l'honneur et le prestige de la France (que ne menace personne, sinon ces colonialistes eux-mêmes), sont venus défendre en réalité les intérêts et les priviléges de la Banque de l'Indochine et de toutes les sociétés d'exploitations coloniales, grandes et petites, qui y sont rattachées.

Espérons que le Gouvernement Français finira assez tôt par le comprendre.

Don SASORITH
Lao-Issara

(Le Bang-Faï de la Semaine, n° 64)

DEUX HOMMES, DEUX CARACTERES

(ou de la différence qu'il y a entre
un patriote et un traître)

Mr. Roger Ourot Souvannavong — faut-il vous rappeler ses glorieux titres et qualités ? (1) — a été désigné par S. M. le Roi du Laos (lire : par les hautes autorités françaises d'Indochine) pour représenter le Royaume Lao au Haut Conseil de l'Union Française.

Mr. Tiou Long, délégué du Gouvernement royal cambodgien auprès du Haut-Commissaire de France en Indochine, a été désigné par S. M. le Roi du Cambodge pour représenter le Royaume Khmer à ce même Conseil.

Deux hommes, deux caractères.

(1) Voir, aux mêmes Editions Lao-Issara, notre brochure intitulée "Les valets de l'impérialisme français", par Thao Katay, p. 39. — N.D.L.D.

On sait que le Cambodge et le Laos se sont vu imposer par la France un modus vivendi semblable.

Mr. Roger Ourot Souvannavong trouve qu'il n'y a rien de plus parfait au monde que le modus vivendi franco-laotien du 27 Août 1946, et ne jure plus que par cette convention. Pour lui, ce modus vivendi signifie liberté, autonomie, indépendance.

Mr. Tiou Long, lui, n'est nullement de cet avis. Interviewé par le journal "Le Populaire d'Indochine" de Saigon, voici, en résumé, ce qu'il a déclaré (2) :

1^o— Le modus vivendi franco-cambodgien du 6 Janvier 1946 n'est qu'un instrument de travail SANS AUCUNE VALEUR DIPLOMATIQUE DE DROIT INTERNATIONAL. Un nouveau traité avec la France est nécessaire.

2^o— Sur le plan intérieur, LA SOUVERAINETE KHMER DEVRA ETRE ENTIERE, c'est-à-dire qu'il ne devra y avoir au Cambodge qu'UN SEUL GOUVERNEMENT, qu'UNE SEULE JUSTICE. Les étrangers, notamment, ne doivent pas y

(2) Voir "Le Populaire d'Indochine", du 19 Août 1948.

relever de tribunaux fédéraux comme actuellement. Pour la défense du territoire khmer, il doit y avoir une armée nationale khmère (et non pas seulement une simple force de police, comme le veulent les Français).

3°— Sur le plan externe, du fait de sa qualité de membre de l'Union Française, le Cambodge devra évidemment harmoniser sa politique avec celle de l'Union Française, mais IL NE POURRA PAS ABDIQUER TOUTE SA SOUVERAINETE EXTERNE.

4°— En cas de conflit avec un ou plusieurs pays de l'Union Française ou avec un pays étranger, le Cambodge devra conserver LA POSSIBILITE DE PORTER LA QUESTION DEVANT LE CONSEIL DES NATIONS UNIES.

5°— Bref, le Cambodge demande à être, non pas un "Etat LIBRE associé", mais un "Etat INDEPENDANT associé" au sein de l'Union Française.

Les Lao-Issara n'ont jamais écrit ni demandé autre chose pour leur pays.

Comment se fait-il alors que Mr. Roger Ourot Souvannavong ait pu avoir une opinion aussi diamétralement opposée à celle de Mr. Tiou Long et à la nôtre ?

Mr. Roger Ourot Souvannavong aurait-il un cerveau, une intelligence que nous ne posséderions pas ? Ou serait-il doué d'un sixième sens ?

Que non pas ! La vérité est bien plus simple :

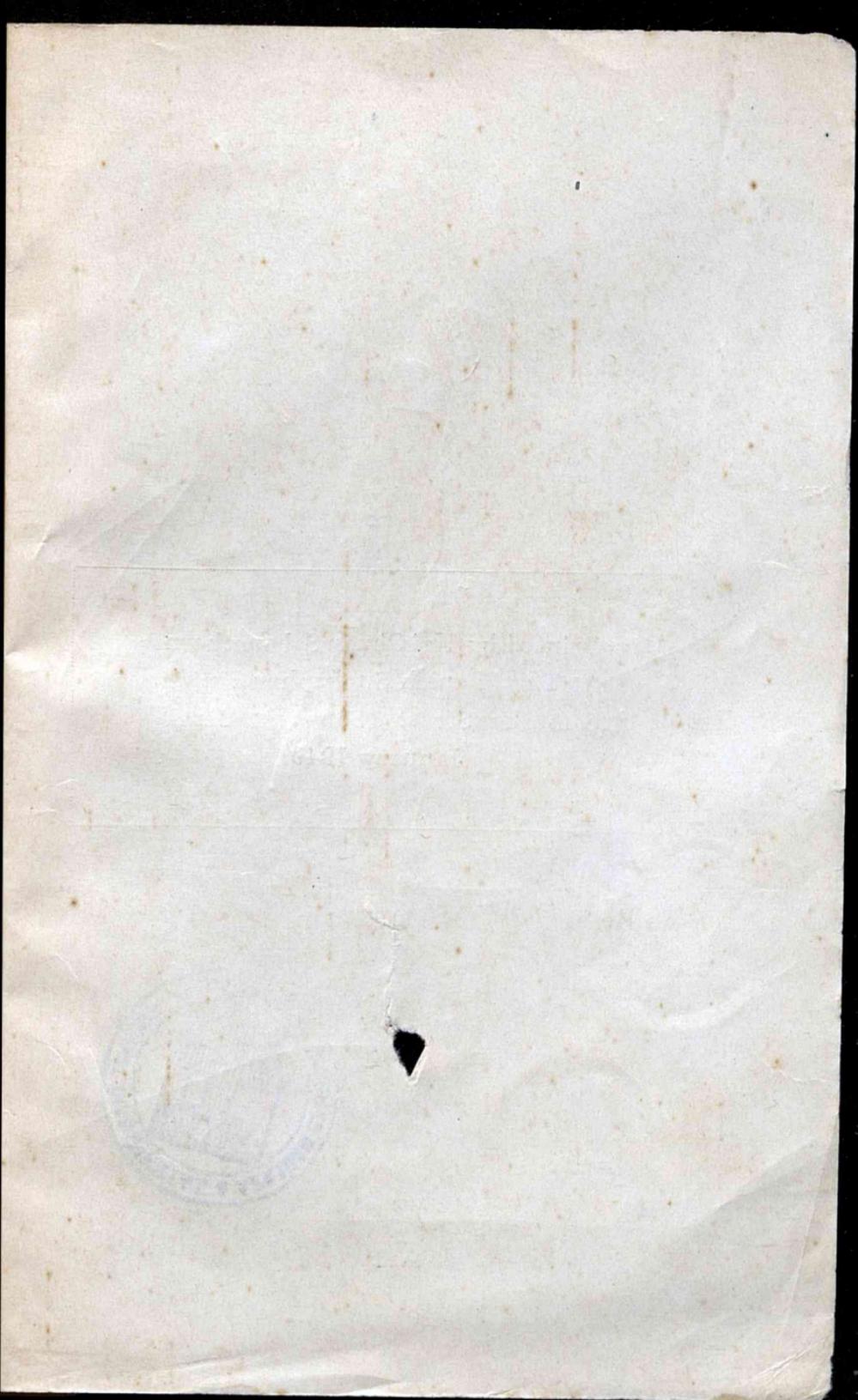
Mr. Roger Ourot Souvannavong est un TRAITRE stipendié par l'or des impérialistes français (3), tandis que Mr. Tiou Long est un PATRIOTE, un vrai, qui ne se laisse éblouir ni par l'or ni par les honneurs, et qui ne voit que les intérêts supérieurs de son pays.

Toute la différence est là.

Arsène LAPIN
Lao-Issara

(Le Bang-Faï de la Semaine, n° 65)

(3) Libre aux impérialistes français de faire représenter le "Laos français" au Haut Conseil de l'Union Française par Mr. Roger Ourot Souvannavong, citoyen français. Mais nous dénions à celui-ci tout droit à y représenter le Pays et le Peuple Lao. — Note de l'Allumeur.



Printed by Nai Chuan Sabsunthorn
At The Phanich Supaphon Press,
Sampeng Street, Bangkok, Siam.

January 1949.

